

**ASSOCIATION
POUR LE DROIT
DE MOURIR DANS
LA DIGNITÉ.**



**Les élus ont un
rôle à jouer**

L'ADMD, une association citoyenne, solidaire et engagée

Depuis 1980, l'ADMD agit pour que chacun puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie, dans le respect de sa dignité et de sa liberté. L'ADMD œuvre également à la solidarité et à l'entraide, au service des personnes en fin de vie, de leurs proches et des professionnelles et professionnels de santé qui les accompagnent.

Nos missions :

- **Écouter et accompagner** les personnes confrontées à la maladie ainsi que leurs proches.
- **Inform**er sur les lois relatives aux droits des personnes malades ou en fin de vie.
- **Représenter** les usagers du système de santé (+ de 200 mandats de représentation).
- **Mettre en œuvre** la solidarité et la médiation dans les situations complexes.

Nos dispositifs au sein du pôle solidarité et entraide :

- **L'ADMD Écoute** : ligne téléphonique gratuite, ouverte à toutes et tous et assurée par des bénévoles spécialement formés (01 48 00 04 92 - admd-ecoute@admd.org).
- **Notre commission Soignants** : centre de ressources sur les droits des patients et les dispositifs légaux, médiations auprès des patients (commissionsoignants@admd.org).
- **Notre commission juridique** : centre de ressources, analyse des dispositifs réglementaires et législatifs, accompagnement et médiations dans les démarches administratives ou contentieuses (commissionjuridique@admd.org).
- **Notre fichier national des directives anticipées** : conseil à la rédaction, traitement et conservation sécurisés des documents (01 48 00 09 89 - da@admd.org).
- **La représentation des usagers** : sous couvert d'un agrément du ministère chargé de la santé, participation aux instances de santé pour porter la parole des usagers du système de santé, veiller au respect et à la promotion des droits des usagers et contribuer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des usagers (ru@admd.org).

85 000
ADHÉRENTS



DEPUIS
1980
AU SERVICE DE LA
SOLIDARITÉ ET
DE L'ENTRAIDE



+ de 1 000
BÉNÉVOLES



120
DÉLÉGATIONS
DANS TOUTE LA
FRANCE, Y COMPRIS
OUTRE-MER



L'ADMD, son pôle solidarité et entraide

Au cœur de l'ADMD, le pôle solidarité et entraide propose des actions d'information, de médiation et d'accompagnement pour les adhérents, leur famille et le grand public. Il constitue un relais précieux pour les collectivités qui souhaitent informer, former, soutenir et orienter leurs administrés confrontés à la maladie ou à la fin de vie.

Informier et sensibiliser

L'ADMD est présente sur le terrain au travers de conférences, d'actions militantes, de webinaires thématiques ou généralistes, ainsi que lors de salons ou de formations dans les établissements de santé.

L'ADMD soutient les collectivités locales et leurs élus dans leurs actions d'information sur la démocratie en santé, la culture palliative et le respect des droits des patients en fin de vie.

• **Votre collectivité peut organiser des conférences ou des actions de sensibilisation :**
pse@admd.org

Écouter et accompagner

Une ligne téléphonique ADMD Écoute, gratuite, est à la disposition de toute personne confrontée à la maladie, à la perte d'autonomie ou à la fin de vie d'un proche ; de toutes celles et de tous ceux qui se posent des questions sur les droits des malades.

• **Votre collectivité peut relayer notre ligne d'écoute : 01 48 00 04 92**
admd-ecoute@admd.org

Aider et informer sur ses droits

L'ADMD accompagne toute personne qui souhaite rédiger ses directives anticipées.

• **Votre collectivité peut diffuser notre formulaire de directives anticipées, proposer des sessions d'information, accueillir nos actions de sensibilisation ou demander une formation sur les directives anticipées : 01 48 00 09 89 - da@admd.org**

S'engager et agir pour la démocratie en santé

Les représentants des usagers mandatés par l'ADMD siègent dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux afin de défendre les droits des patients et d'améliorer la qualité des soins.

• **Votre collectivité peut encourager les citoyens à devenir représentants des usages dans vos structures locales : ru@admd.org**



**La solidarité et l'entraide, c'est aussi la proximité,
avec des délégués de l'ADMD dans chaque département.**

Si vous souhaitez contacter notre délégué
départemental :

scannez-moi !



■ L'ADMD au service de votre collectivité

Parce que les collectivités locales agissent au plus près des Françaises et des Français, l'ADMD les accompagne dans leur mission d'information et de formation, de prévention et de soutien autour de la fin de vie. Nos équipes proposent des interventions, des outils et des actions concrètes pour sensibiliser, informer et renforcer la démocratie en santé.

Faire vivre le débat citoyen

- L'ADMD participe à des conférences sur la fin de vie, à des événements nationaux (salon SantExpo, Congrès de médecine générale, salon infirmier, Solidays, Semaines de mobilisation, Assises sur la fin de vie, Journée mondiale, etc.).
- Elle accompagne les collectivités qui souhaitent s'engager publiquement en faveur de la liberté de choix en fin de vie.
- Nous aidons les élus à rédiger des vœux de soutien aux propositions de loi actuellement en discussion au Parlement : la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir et la proposition de loi visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs.

Pour nous solliciter pour un débat, un accompagnement politique : b.andre@admd.org

Zoom sur



Une nouvelle génération s'engage pour la liberté et la dignité en fin de vie. Les Jeunes ADMD interviennent dans les festivals, les universités et sur le terrain pour sensibiliser les jeunes citoyens à la démocratie en santé et au droit de choisir sa fin de vie. Chaque été, la tournée des Jeunes ADMD parcourt la France pour informer les Françaises et les Français sur leurs droits en fin de vie et les sensibiliser à la rédaction de leurs directives anticipées.

Pour accueillir une étape de l'ADMD Tour dans votre commune : contact@jeunesadmd.org

Secrétariat général :

01 48 00 04 16 - secretariatgeneral@admd.org

Pôle solidarité et entraide :

01 48 00 04 16 - pse@admd.org

Sites : admd.org - preparesafindevie.fr



@AdmdFrance & @JeunesAdmd